

# ASTREINTES EN INFECTIOLOGIE

HA oct 2024

H. Dumâtre  
SMIT Perpignan



[Actualités/Presse](#)

[Grands dossiers](#)

[Ministère](#)

[Métiers et concours](#)

[Professionnels](#)

[DREES - Etudes et statistiques](#)

[Prévention en santé](#)

[Santé et environnement](#)

[Soins et maladies](#)

[Système de santé](#)

[Accueil](#) > [Professionnels](#) > [Gérer un établissement de santé / médico-social](#) > [La permanence des soins en établissements de santé](#)

## La permanence des soins en établissements de santé

publié le : 19.03.24

A+

A-



La DGOS lance le 11 mars 2024 une enquête relative au fonctionnement de la permanence des soins dans les établissements de santé MCO. Elle aura pour but de recenser, pour chaque établissement, les ressources humaines participant aux lignes de gardes et d'astreintes sur les horaires de la permanence des soins, ainsi que l'activité réalisée pendant cette période (comprenant également la continuité de soins sur les horaires de la PDSSES). Cette enquête permettra de recenser les données concernant 62 spécialités, comprenant l'organisation de la PDSSES (partage de lignes, mutualisation ...), le nombre et le statut des praticiens, et le nombre de patients pris en charge par périodes horaires prédéfini.

L'objectif est de fournir aux agences régionales de santé (ARS) un état des lieux de l'activité sur l'ensemble du territoire régional afin de les aider à construire le volet « permanence des soins » de leur schéma régional de santé (SRS).

La dernière enquête de cette ampleur permettant de récolter des données nationales sur la PDSSES date de 2011. L'objectif est également d'avoir une cartographie régionale et nationale de la permanence des soins.

Tableau rempli par la direction de l'établissement de santé

Spécialité concernée par la ligne

FINESS géographique	Spécialités	Préciser le nom de la spécialité en cas de spécialité "Autre" ou la "sur-spécialité"	N° de ligne de la spécialité (À créer en commençant par 1 pour chaque FINESS géographique, ne pas recommencer la numérotation pour chaque nouvelle spécialité)	Ligne POSES fixée dans le SRS et accompagnée financièrement par l'ARS via le FIR	Organisation de la ligne par période pour les praticiens de plein exercice (hors internes/docteurs juniors/praticiens à diplôme étranger)			
					Nuit	Samedi après-midi	Dimanche et jours fériés (journée)	Dispositif renforcé de manière saisonnière (surcroît d'activité, épidémies, vacances...) sur les 12 derniers mois

**80 colonnes  
à remplir par administration  
3 items principaux:**

HA juin 2024

**Nombre et types de lignes**

**Volume d'activité par ligne pour la continuité de soins du 11 mars 2024 au 7 avril 2024**

**Volume d'activité par ligne pour la permanence de soins du 11 mars 2024 au 7 avril 2024**

Nombre total de <u>nouveaux patients</u> pris en charge dans le cadre de la permanence des soins					Nombre de sollicitations médicales avec déplacement concernant les nouveaux patients pour les périodes d'astreintes				Nombre de sollicitations médicales sans déplacement concernant les nouveaux patients pour les périodes d'astreintes dont les astreintes régionales (y compris la télé médecine)			
Du début de la période à 00h	De 00h à la fin de la période	Samedi après-midi	Dimanche et jours fériés	Nombre total de nouveaux patients pris en charge pendant la période de PDES	Du début de la période à 00h	De 00h à la fin de la période	Samedi après-midi	Dimanche et jours fériés	Du début de la période à 00h	De 00h à la fin de la période	Samedi après-midi	Dimanche et jours fériés

Rien sur les activités téléphoniques  
 Focus sur la garde et sur les activités d'astreinte en nuit profonde (après 0h)  
 Rien sur la période d'activité entre 18 et 20h

- ▶ Répondants: 37 CHU - 30 CH – 2 ESPIC  
établissements avec 600 lits en médiane [10 – 5200]  
SMIT: médiane 21lits [5-52] et 6 sans lit. Seulement 2/3 siège d'EMA

Structure astreinte: 68% des SMIT ont astreinte téléphonique dédiée au SMIT plus de la moitié a une ligne unique dédiée  
3/69 ont sénior infectio sur place  
> 75% ont astreinte physique de WE

Activité en astreinte: avis ATB H24 7/7: 43%  
seul hôpital: 50%- extérieur et hopital 50%  
tour garde urgences: 19% - réa: 4 équipes  
déplacement: 1/S: 14% -2/S: 22% - 1/M: 20% - <3/an: 45%

32%:  
Astreinte IDF  
Astreinte commune services médecine



► Et comme toujours:

- moins de 25% connaît le montant de l'astreinte (forfaitisée = 88%)
- mode valorisation mal connu mais 7 pensent que c'est aucune, 5 déclarent récupération, 5 un lissage d'activité
- 13 SMIT déclarent avoir une astreinte financée par leur ARS (les autres par l'hôpital)

Activité en garde et avis téléphonique: déclaratif totalement arbitraire (9 doublons ou triplés très illustratifs)

**En synthèse**

Une activité indispensable au fonctionnement des hôpitaux

Une activité surtout de téléphone

**Traçabilité très mauvaise** de l'activité en astreinte

Enquête DGOS en cours

Nécessité ++  
recensement activité  
pour valorisation  
en interne  
en national